

Nos 2 offres de gestion

La gestion classique.... 7,20% TTC (6% HT)



▣ Gestion vers le locataire

- Envoi d'avis d'échéance
- Encaissement des loyers et charges
- Récupération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Etablissement des quittances de loyer
- Régularisation des charges
- Départ du locataire et reversement de sa caution en fonction de la différence entre état des lieux d'entrée et de sortie
- Relance en cas de retard de paiement

▣ Gestion vers le propriétaire

- Reversement des fonds perçus
- Révision annuelle des loyers et charges
- Gestion de la CAF
- Récupération de l'assurance chaque année
- Reddition des comptes chaque trimestre
- Départ du locataire
- Analyse des états des lieux
- Gestion des sinistres
- Travaux de réfection et leur suivi
- Traitement des impayés

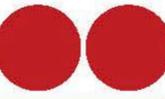
▣ Fiscalité

- Aide à la déclaration fiscale, récapitulatif des revenus fonciers, conseils, déclaration au centre des impôts
- Arrivées et départs des locataires

▣ Travaux et entretien

- Visite annuelle du bien loué sur demande, entretien du bien (ramonage, contrat d'entretien de chaudière), demandes de devis et suivi des travaux (réseau d'artisans et de professionnels de proximité)

La gestion renforcée.... 9,7% TTC (8,08% HT)



▣ Les 4 modules de la gestion classique :

▣ Gestion vers le locataire

- Envoi d'avis d'échéance
- Encaissement des loyers et charges
- Récupération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Etablissement des quittances de loyer
- Régularisation des charges
- Départ du locataire et reversement de sa caution en fonction de la différence entre état des lieux d'entrée et de sortie
- Relance en cas de retard de paiement

▣ Gestion vers le propriétaire

- Reversement des fonds perçus
- Révision annuelle des loyers et charges
- Gestion de la CAF
- Récupération de l'assurance chaque année
- Reddition des comptes chaque trimestre
- Départ du locataire
- Analyse des états des lieux
- Gestion des sinistres
- Travaux de réfection et leur suivi
- Traitement des impayés

▣ Fiscalité

- Aide à la déclaration fiscale, récapitulatif des revenus fonciers, conseils, déclaration au centre des impôts
- Arrivées et départs des locataires

▣ Travaux et entretien

- Visite annuelle du bien loué sur demande, entretien du bien (ramonage, contrat d'entretien de chaudière), demandes de devis et suivi des travaux (réseau d'artisans et de professionnels de proximité)

▣ Le module spécifique :

▣ Assurance et protection

- Assurance loyers impayés (qui couvre loyer, charges et taxes)
- Assurance couvrant les détériorations immobilières
- Protection juridique

Illustration pour un loyer de 500 € et des charges de 50 €
(le versement du locataire est de 550 €) :

Le coût mensuel de la gestion classique est de :

$$550 \times 7,2\% = 39,60 \text{ € TTC}$$



Illustration pour un loyer de 500 € et des charges de 50 €
(le versement du locataire est de 550 €) :

Le coût mensuel de la gestion renforcée est de :

$$550 \times 9,7\% = 53,35 \text{ € TTC}$$

